

Note 21:18

Date :	Le 31 mars 2021
Destinataires :	Présidents et agents administratifs Associations locales, fédérées et provinciales
Expéditeur :	David Robinson, directeur général
Objet :	Mise à jour de l'Énoncé de politique sur la sécurité de la recherche du gouvernement fédéral

Le gouvernement du Canada a publié une mise à jour de son **Énoncé de politique sur la sécurité de la recherche** le 24 mars dernier, en réponse aux menaces présumées d'ingérence étrangère et d'espionnage. L'Énoncé encourage les chercheurs à prendre des précautions supplémentaires pour protéger leur savoir, leurs données et leur propriété intellectuelle.

L'Énoncé du gouvernement met l'accent sur le vol de travaux de recherche et les récentes cybermenaces visant les travaux de recherche sur la COVID-19 – comme les campagnes d'hameçonnage, les rançongiciels et l'exploitation des connexions de télétravail –, et incite les membres du milieu de la recherche à utiliser le portail Web **Protégez votre recherche** pour accéder à des outils, des informations et des liens vers des ressources. Ce portail Web contient également des études de cas, des fiches d'évaluation et des mesures visant à atténuer les risques économiques et géopolitiques liés aux projets de recherche sensibles.

D'ici l'été 2021, le **groupe de travail mixte du gouvernement du Canada et des universités** entend élaborer des lignes directrices précises sur les risques afin d'intégrer des considérations de sécurité nationale dans l'évaluation et le financement des partenariats de recherche. À cette fin, les trois conseils subventionnaires de la recherche et la Fondation canadienne pour l'innovation sont à revoir leurs politiques et procédures de sécurité afin d'aider les chercheurs à protéger leur propriété intellectuelle et leurs travaux novateurs.

L'ACPPU souhaite adopter une approche équilibrée en matière de sécurité de la recherche, une approche qui répond aux préoccupations légitimes concernant la sécurité nationale et l'espionnage, sans entraîner des restrictions et des menaces croissantes sur les échanges internationaux de connaissances scientifiques.

L'ACPPU continuera de suivre l'évolution de la situation et tiendra ses membres au courant de toute nouvelle mise à jour. Si vous avez des questions, si vous souhaitez soulever un enjeu ou si vous avez besoin de plus amples informations, veuillez contacter Pam Foster, directrice des politiques et communications, à **foster@caut.ca**.